

Nohant-Vic adapte sa gestion pour l'entretien des haies hautes

[Pays de La Châtre en Berry - 36]

Objectifs

- Valorisation du paysage du Boischaud sud, et notamment de son bocage remarquable
- Restauration des haies visant à préserver le bocage
- Amélioration de la sécurité routière

Public cible

Communes

Principe

Il s'agit d'aider les collectivités locales à adopter des pratiques permettant de pérenniser les haies hautes par l'emploi d'outils adaptés à la préservation du patrimoine bocager du Boischaud Sud (lamiers à scies et à fléaux).

Cette opération concerne uniquement les haies situées en bordure de la voirie communale et des chemins de randonnée pédestre de la commune.

« Le Pays de La Châtre en Berry préserve ses haies, corridors écologiques majeurs de la Trame Verte et Bleue »

Contexte

Haut lieu touristique du Boischaud-Sud, la commune de Nohant-Vic projette de conduire une politique d'entretien et de remise à niveau des haies et des sujets isolés (arbres de haut jet) sur l'ensemble de son territoire. Le syndicat intercommunal de la région de Sainte-Sévère est également concerné par l'opération, qui a permis de restaurer 62 km de bocage.

Les contrats régionaux précédents ont permis la restauration de 1 500 km de bocage sur la Communauté de communes de la Marche Berrichonne (9 communes) et de 7 communes individuelles.

Déroulement de l'action

L'opération de restauration du bocage s'est déroulée sur 4 ans (2013 à 2016).

Afin de ne pas intervenir lors de la période de nidification des oiseaux (mi-avril à mi-juin), les travaux d'élagage ont été réalisés en automne et hiver, sur une période de 3 à 6 mois par an. Ils ont été effectués en plusieurs tranches par une entreprise spécialisée sélectionnée par la commune. L'intervention se déroule selon les prescriptions du cahier des charges de l'opération, établi par le Pays de La Châtre.

Les arbres à élaguer sont sélectionnés par le prestataire et le maître d'ouvrage, suivant leur état végétatif, l'espèce, leur taille, leur âge, leur emplacement dans la haie, l'ombre portée sur les routes, la proximité des réseaux électriques et téléphoniques...

L'utilisation du lamier permet :

- la restauration des haies bocagères dont le développement latéral est devenu très important par manque d'entretien (intervention dans des strates bocagères exubérantes) ;
- l'intervention sur des strates arborées en coupant des branches de fort diamètre, ce qui est impossible à l'aide d'une épareuse.

Cette technique améliore la cicatrisation du végétal assurant ainsi la pérennité des haies. De surcroît, l'utilisation du lamier limite fortement le phénomène de rejets (reproductions végétales). C'est un outil permettant une taille douce des haies arborées avec une coupe précise et esthétique qui évite l'éclatement des branches.

Outre l'aspect esthétique et le respect du végétal, le passage de la machine permet de rééquilibrer les haies en hauteur. Cela supprime l'effet de voûte, et permet d'assécher et d'obtenir une meilleure aération des routes (sécurité routière).



Outil de taille douce des haies appelé «lamier»

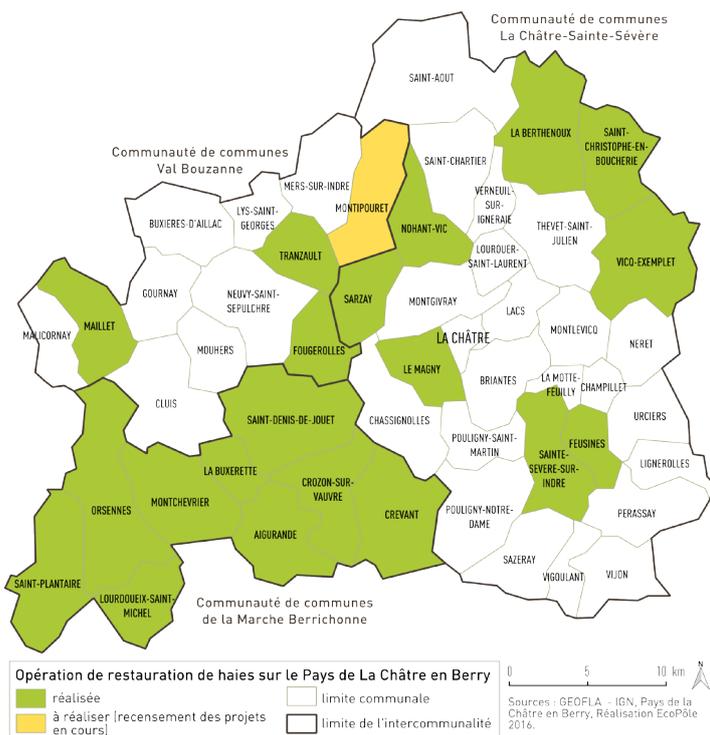
Résultats obtenus

L'opération de restauration du bocage est une réussite.

Les opérations sur la commune de Nohant-Vic ont permis :

- la taille d'un linéaire de haies de 36 km (12 km de voirie communale et 24 km de chemins de randonnée pédestre).
- l'élagage en taille douce de 30 arbres de haut jet isolés, notamment sur la place de Nohant, dans le bourg de Vic et le long des voies communales.

Environ 80 km de haies ont été restaurés en 2015 et 2016 sur le territoire du Pays.



Depuis le début du projet, 20 communes du Pays de la Châtre en Berry ont bénéficié des opérations de restauration du bocage.

Conseils à donner / écueils à éviter

- o Cette opération s'est faite en pleine concertation avec les propriétaires riverains.
- o Il faudrait mettre en place un ramassage des résidus de taille (branches) en vue d'alimenter les chaufferies collectives bois ou le paillage des espaces verts.
- o Le choix du prestataire (entreprise d'élagage) est essentiel pour garantir une bonne mise en œuvre de cette opération de restauration du bocage.

Perspectives

À partir de 2017, l'opération de restauration du bocage sera complétée par un volet de plantation de haies champêtres (essences locales) et de transformation en plaquettes bois énergie et/ou en bois raméal fragmenté (BRF), issu des résidus de broyage des branches taillées.

Cette action relèvera du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) dans le cadre de l'animation de la Trame Verte et Bleue du Pays, pour laquelle un observatoire du bocage est en cours de création.

Le recensement d'autres collectivités souhaitant participer à ce type d'opération pour les années à venir est en cours.



Opération d'entretien au lamier

Pour en savoir +

www.pays-lachatre-berry.com

Carte d'identité du projet

Porteur de projet : Commune de Nohant-Vic (36)

Partenaire technique : Entreprise d'élagage

Partenaire financier : Région via le contrat régional de Pays (80% du montant TTC des travaux)

Budget de l'action : 48 000 € TTC sur l'ensemble de l'opération

Date de début / Fin de l'action : automne 2013 à l'automne 2016

Contact : Yann LE ROUX, directeur du Syndicat Mixte de la Châtre en Berry
02 54 62 00 72
paysdelachatreberry@wanadoo.fr
Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry
15 rue d'Olmor
36400 LA CHÂTRE

